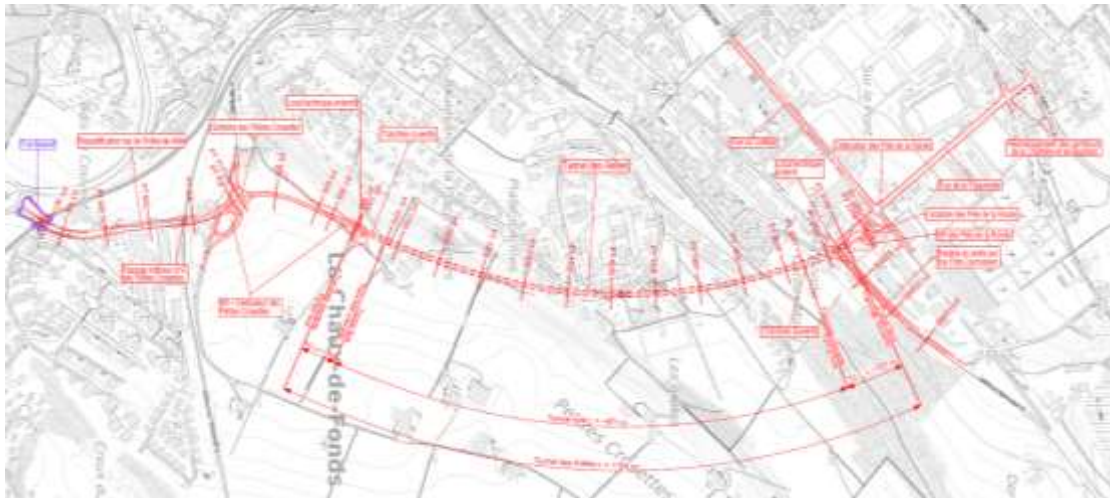


H18 Contournement Est de La Chaux-de-Fonds



Éléments déterminants

- Réalisation d'un nouveau tracé de la route principale suisse H18, qui ne traversera plus le centre-ville de La Chaux-de-Fonds. Le projet relie la route nationale N20 (Neuchâtel – Le Locle), au giratoire du Bas-du-Reymond, à la sortie est de La Chaux-de-Fonds, en direction des cantons de Berne (Renan, St-Imier, Bienne) et du Jura (Saignelégier, Delémont)
- Déchargement des voiries du centre-ville historique, en captant le trafic de transit, une part importante du trafic d'échange des quartiers Nord, du Cerisier et de Makemo et également une partie du trafic local.
- Redéfinition de l'espace réservé aux différentes mobilités : trafic individuel motorisé, transports publics, cycles, piétons, etc.
- En s'appuyant sur ce nouvel axe et le désengorgement du centre-ville, permettre à la ville de La Chaux-de-Fonds de réorganiser son réseau local via un plan directeur partiel des mobilités, au profit de la mobilité douce et des transport publics.

Projet

Le projet comprend un tronçon à ciel ouvert, d'une longueur d'environ 525 mètres, empruntant la partie sud de la rue de l'Hôtel-de-Ville, allant du giratoire du Bas-du-Reymond à un giratoire situé à la hauteur du Vallon des Petites Crosettes.

Ensuite, c'est un nouveau tronçon de 1'620 mètres de longueur, comprenant un tunnel bidirectionnel d'environ 1'154 mètres, le tunnel des Arêtes, qui relie le giratoire des Petites Crosettes à la rue du Collège par un autre giratoire, celui des Prés de la Ronde, situé à proximité du carrefour actuel des rues du Collège et de la Pâquerette.

Ce giratoire permet de raccorder les quartiers Nord de la Ville, la RC168 qui relie Biaufond par la rue de La Pâquerette et de collecter le trafic en provenance des cantons du Jura et de Berne.

Une trémie additionnelle au Nord du tunnel des Arêtes permet une sortie directe sur la rue Fritz-Courvoisier et conduit en direction du Jura et de Saint-Imier.

Mobilité douce

Des aménagements spécifiques (bandes et voies cyclables, traversées sécurisées) sont prévus pour les cycles et les piétons, aux raccordements Sud et Nord du nouveau tronçon sur le réseau existant. Les rues du L'Hôtel-de-Ville, du Collège, de La Pâquerette et de Fritz-Courvoisier situées dans le périmètre du projet sont ainsi requalifiées.

Le centre-ville une fois allégé d'une partie de son trafic motorisé permettra la mise en œuvre par la ville de mesures d'accompagnements visant à mettre en valeur le centre historique et à favoriser la mobilité douce, piétons et cyclistes, ainsi que les transports publics.

Planification des travaux

La planification retenue prévoit un démarrage des travaux en avril 2024, pour un achèvement et une mise en service en 2030. Les procédures de recours contre le projet sont susceptibles de reporter ces échéances.

Coût du projet

Le coût total des travaux s'élève à CHF 186 millions.

[Présentation publique du 11.06.2019](#)

Voir site internet SPCH – [Projets routiers](#)

[Études d'impact sur l'environnement](#) et [annexes](#)